

LE 14 AVRIL 2014

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE

Assemblée ordinaire du conseil municipal de Hatley, tenue au lieu habituel des assemblées, le 14 avril 2014. L'assemblée débute à 20h01 .

Sont présents, le maire Monsieur Denis Ferland, les conseillers suivants : Mesdames Chantal Montminy, Nicole Gingras, Lucie Masse, Messieurs Éric Hammal, Guy Massicotte, Gilles Viens.

L'assemblée est présidée par le Maire Denis Ferland. Le directeur général, Roland Gascon, agit comme secrétaire d'assemblée. Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la session devant 10 citoyens.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution
2014-065**

Il est proposé par le conseiller Éric Hammal

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis;

De retirer le point 14.3

Que le point Divers reste ouvert;

ORDRE DU JOUR

De l'assemblée du 14 avril 2014

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. RAPPORT DU MAIRE

3.1 Rapport du maire sur ses activités

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Assemblée régulière du 3 mars 2014

4.2 Assemblée spéciale du 31 mars 2014

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

5.1 Questions des citoyens

6. CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance générale

6.2 Demande d'appui financier de la part du Club de conservation du Lac Massawippi

7. ADMINISTRATION

7.1 Renouvellement des assurances collectives

7.2 Engagement de Madame Christine Roy

8. TRANSPORT – VOIRIE

8.1 Appel d'offres abat-poussière

8.2 Appel d'offres rechargement 2014

8.3 Contrat balayage des rues

8.4 Contrat fauchage et débroussaillage des chemins

8.5 Ouverture des chemins durant la période hivernale 2013-2014

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Échantillonnage sur la rivière Niger

- 10 **URBANISME**
 - 10.1
- 11 **HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 11.1 Rapport de chloration Hatley de janvier 2014
 - 11.2 Remplacement de l'échelle au réservoir d'eau potable
 - 11.3 Achat de matériel pour vérifier la qualité de l'eau potable
- 12 **LOISIR ET CULTURE**
 - 12.1 Demi-marathon de la fête des mères
 - 12.2 Cotisation annuelle au Conseil sport loisir de l'Estrie
 - 12.3 Nomination des patrouilleurs nautique
 - 12.4 Nomination des préposés à l'émission des certificats d'usagé
 - 12.5 Demande de financement – Ouverture officielle du centre communautaire
- 13 **FINANCE**
 - 13.1 Rapport de délégation de compétence
 - 13.2 Autorisation de paiement des comptes payés et à payer
 - 13.3 Ouverture d'une marge de crédit pour le Règlement d'emprunt # 2021
 - 13.4 Paiement du décompte progressif # 2
- 14 **DIVERS**
 - 14.1 Requête en acquisition judiciaire du droit de propriété par prescription décennale
 - 14.2 Inscription au Congrès de l'ADMQ
 - 14.3 Plainte à l'ordre des architectes (retiré)
- 15 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Adopté à l'unanimité

3. RAPPORT DU MAIRE

Le maire a participé à plusieurs rencontres concernant la restauration du Saint-James.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 3 mars 2014

**Résolution
2014-066**

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens

Et résolu

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 3 mars 2014 soit adopté tel que soumis.

Adopté à l'unanimité

4.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale tenue le 31 mars 2014

**Résolution
2014-067**

Il est proposé par la conseillère Lucie Masse

Et résolu

Que le procès-verbal de l'assemblée spéciale tenue le 31 mars 2014 soit adopté tel que soumis.

Adopté à l'unanimité

Le maire quitte l'assemblée, il est 20h02

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen s'informe si la municipalité a un programme d'entretien et un échéancier pour le chemin Keeler.

Une citoyenne demande quand la municipalité pense retirer la taxe de 4¢ pour l'entretien des chemins.

Le maire se joint à l'assemblée, il est 20h08.

6 CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance générale

Le directeur général dépose un bordereau de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

6.2 Demande un appui financier de la part du Club de Conservation du Lac Massawippi

Résolution 2014-068

Considérant que le Club de Conservation du lac Massawippi s'adresse à la municipalité afin d'obtenir une aide financière pour pouvoir continuer les opérations d'ensemencement du lac Massawippi;

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens

Et résolu

D'autoriser le versement d'une subvention de 350\$ au Club de conservation du lac Massawippi.

Adopté à l'unanimité

7 ADMINISTRATION

7.1 Renouvellement des assurances collectives

Résolution 2014-069

Considérant que notre courtier en assurance propose à la municipalité de renouveler le contrat de l'assurance collective pour un montant de 14 623.31\$;

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras

Et résolu

D'autoriser le renouvellement de la police d'assurance collective de la Chambre de commerce.

Adopté à l'unanimité

7.2 Engagement de Madame Christine Roy

Résolution 2014-070

Considérant que l'adjointe administrative a démissionné de son poste le 20 mars 2014;

Considérant que le comité de sélection a rencontré les candidates pour le poste d'adjointe administrative;

Considérant que le comité de sélection recommande l'embauche de Madame Christine Roy à titre d'adjointe administrative;

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu

D'embaucher Madame Christine Roy à titre d'adjointe administrative;

Que la date de début soit fixée au lundi 14 avril 2014;

D'assujettir Madame Roy à une période de 6 mois de probation;

D'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité le contrat d'embauche.

Adopté à l'unanimité

8 TRANSPORT – VOIRIE

8.1 Appel d'offres abat-poussière

**Résolution
2014-071**

Considérant que la municipalité doit procéder à l'épandage d'abat-poussière sur les chemins de gravier de la municipalité;

Considérant que le contrat s'élève à plus de 25 000\$ taxes incluses;

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy

Et résolu

D'autoriser le lancement d'un appel d'offres, par invitation, pour l'achat et l'épandage de 110 000 litres de calcium liquide à 35% ou l'équivalent.

Adopté à l'unanimité

8.2 Appel d'offres rechargement 2014

**Résolution
2014-072**

Considérant que la municipalité a prévu à son budget des travaux de rechargement sur certains chemins de la municipalité ;

Considérant que les travaux s'élèvent à plus de 25 000\$ taxes incluses

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras

Et résolu

D'autoriser le lancement d'un appel d'offres, par invitation, pour l'achat et le transport d'environ 2 500 tonnes de graviers.

Adopté à l'unanimité

8.3 Contrat balayage des rues

**Résolution
2014-073**

Considérant que la municipalité a demandé des prix à trois entrepreneurs pour le balayage des rues de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Éric Hammal

Et résolu

D'accorder le contrat de balayage des rues à l'entrepreneur Déneigement B. Boivin pour un montant de 87.00 \$ de l'heure plus les taxes applicables, pour un montant maximum de 3 000 \$.

Adopté à l'unanimité

**Résolution
2014-074** **8.4 Contrat Fauchage et débroussaillage des chemins**

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu

De confier le contrat de fauchage et de débroussaillage des chemins aux Entreprises Claude Montminy pour un montant maximum de 5 893\$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

**Résolution
2014-075** **8.5 Ouverture des chemins durant la période hivernale 2013-2014**

Considérant que la municipalité a reçu plusieurs plaintes à l'effet que les chemins étaient mal entretenus en comparaison aux hivers précédents;

Il est proposé par le conseiller Éric Hammal

Et résolu

De manifester à l'entrepreneur l'insatisfaction des membres du conseil pour le travail accompli d'entretien des chemins pour la saison hivernale 2013-2014;

D'informer l'entrepreneur à l'effet qu'il devra pour la prochaine saison (dernière année de son contrat) augmenter la qualité de son service.

Adopté à l'unanimité

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Résolution
2014-076** **9.1 Échantillonnage sur la rivière Niger**

Considérant que la MRC Memphrémagog coordonne l'échantillonnage des ruisseaux tributaire au lac Massawippi;

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras

Et résolu

De confier à la MRC l'échantillonnage de l'eau sur la rivière Niger.

Adopté à l'unanimité

10 URBANISME

11 HYGIÈNE DU MILIEU

11.1 Rapport de chloration Hatley janvier 2014

Le directeur général dépose le rapport de gestion de l'usine de chloration au village de Hatley pour le mois de janvier 2014.

**Résolution
2014-077** **11.2 Remplacement de l'échelle au réservoir d'eau potable**

Considérant que la municipalité soit de remplacer l'échelle au réservoir d'eau potable;

Considérant que la municipalité a demandé des prix à deux fournisseurs;

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens

Et résolu

D'autoriser le remplacement de l'échelle au réservoir d'eau potable pour un montant maximum de 2 000 \$ plus les taxes applicables à la compagnie MPECO de Sherbrooke.

Adopté à l'unanimité

**Résolution
2014-078**

11.3 Achat de matériel pour vérifier la qualité de l'eau potable

Considérant que notre opérateur des réseaux d'aqueduc a besoin de matériel pour vérifier la qualité de l'eau ainsi que des équipements de réparation du réseau;

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu

D'autoriser l'achat, d'équipement de réparation des réseaux d'aqueduc et du matériel pour la vérification de la qualité de l'eau pour un montant de 1 455\$ plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

12 LOISIR ET CULTURE

**Résolution
2014-079**

12.1 Demi-marathon de la Fête des mères

Considérant que les organisateurs du demi-marathon de la Fête des mères s'adressent à la municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'emprunter le chemin du Lac comme parcours;

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy

Et résolu

D'autoriser l'utilisation du chemin du Lac dans le parcours du demi-marathon de la Fête des mères.

Adopté à l'unanimité

**Résolution
2014-080**

12.2 Cotisation annuelle au Conseil sport loisir de l'Estrie

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens

Et résolu

D'adhérer au Conseil Sport Loisir de l'Estrie;

D'autoriser le paiement de la cotisation de 70\$.

Adopté à l'unanimité

**Résolution
2014-081**

12.3 Nomination des patrouilleurs

ATTENDU que la MRC de Memphrémagog et la municipalité de Hatley ont convenu d'une entente intermunicipale relative à la patrouille nautique sur le lac Massawippi et la rivière Tomifobia;

ATTENDU que les patrouilleurs nautiques, Frédérick Desautels, Jean-Guy Robert, Charles Donahue, Frédéric Poulin, Samuel Morin et Maxime Lefebvre, sont embauchés pour la saison 2014 pour assurer notamment :

- l'application des ententes de délégation de compétence et des ententes de services avec la MRC de Memphrémagog sur le lac Massawippi et la rivière Tomifobia;
- l'application des règlements édictés en conformité avec la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*;
- l'application, entre autres et non limitativement, des règlements suivants, à savoir :
 - *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*;
 - *Règlement sur les petits bâtiments*;
 - *Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance*;
 - *Règlement concernant la protection du lac Massawippi et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées*;

ATTENDU que chacune des municipalités riveraines doit nommer les patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux, par résolution, aux fins d'application des règlements cités;

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte

Et résolu

Que les patrouilleurs nautiques, Frédérick Desautels, Jean-Guy Robert, Charles Donahue, Frédéric Poulin, Samuel Morin et Maxime Lefebvre, soient nommés inspecteurs municipaux, aux fins d'application des règlements énumérés ci-dessus, pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre 2014.

Adopté à l'unanimité

12.4 Nomination des préposés à l'émission des certificats d'usagé

**Résolution
2014-082**

Considérant que le Règlement concernant la protection du lac Massawippi et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées prévoit la nomination de préposés ;

Considérant que la municipalité doit par résolution nommer ses préposés ;

Il est proposé par le conseiller Éric Hammal

Et résolu

De nommer mesdames Shirley R. Knapp, Christine Roy et monsieur Roland Gascon au titre de préposé à l'émission des certificats d'usager ;

Que monsieur Roland Gascon soit nommé au titre de préposé chargé de l'application du règlement numéro 2008-03.

Adopté à l'unanimité

12.5 Demande de financement – Ouverture officielle du centre communautaire

**Résolution
2014-083**

Considérant que la municipalité désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog afin de souligner l'ouverture officielle du centre communautaire;

Considérant que la municipalité de Hatley financera une partie du projet à raison de 400\$ en argent et 300\$ en biens et services sur un projet de 6 736\$;

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy

Et résolu

D'autoriser la conseillère Lucie Masse à signer la demande d'aide financière

D'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière à la MRC de Memphrémagog pour un montant de 3 300\$.

Adopté à l'unanimité

13 FINANCE

13.1 Rapport de délégation de compétence

En conformité avec le règlement 2007-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et autorisant une délégation de compétence, le directeur général dépose son rapport sur les dépenses qu'il a autorisées pour un montant de 583.78 \$

13.2 Autorisation de paiement des comptes payés et à payer

**Résolution
2014-084**

Considérant que le directeur général dépose une liste des chèques émis depuis le 3 mars 2014 et une liste des chèques à émettre;

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens

Et résolu

De ratifier le paiement des salaires des employés pour le mois de mars 2014 du chèque 201440056 au chèque 201440088 pour un montant de 18 494.00 \$;

De ratifier le paiement des dépenses déjà payées du chèque numéro 201400159 au chèque numéro 201400180 pour un montant de 15 293.48 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer du chèque numéro 201400181 au chèque 201400212 pour un montant de 65 373.39 \$.

Adopté à l'unanimité

13.3 Ouverture d'une marge de crédit pour le Règlement d'emprunt # 2021

**Résolution
2014-085**

Considérant que la municipalité a adopté le Règlement d'emprunt # 2021 pour un montant de 400 000\$;

Considérant que le gouvernement a approuvé ledit règlement d'emprunt;

Considérant qu'il a lieu d'ouvrir une marge de crédit de 400 000\$ afin de payer les dépenses reliées à ce Règlement avant de pouvoir procéder au financement permanent;

Il est proposé par la conseillère Lucie Masse

Et résolu

D'autoriser l'ouverture d'une marge de crédit de 400 000\$ auprès de la CIBC afin de payer les dépenses reliées au Règlement d'emprunt # 2021.

Adopté à l'unanimité

13.4 Paiement du décompte progressif # 2

**Résolution
2014-086**

Considérant que l'entrepreneur dépose pour paiement une deuxième facture pour les travaux effectués au Saint-James ;

Considérant que l'architecte dans son certificat daté du 28 février 2014 recommande le paiement de la facture;

Il est proposé par la conseillère Nicole Gingras

Et résolu

D'autoriser le paiement du décompte progressif # 2 pour un montant de 101 196.67 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

14 DIVERS

14.1 Requête en acquisition judiciaire du droit de propriété par prescription décennale

**Résolution
2014-087**

Considérant que Monsieur Allan L. Coates s'adresse à la Cour supérieure afin de faire reconnaître la propriété du lot numéro 4 666 289 au cadastre du Québec, l'occupant d'une façon paisible depuis 19 ans;

Considérant que la municipalité est propriétaire du lot contigu à savoir le chemin Taylor;

Considérant que la municipalité n'a aucune objection à la demande de Monsieur Coates;

Il est proposé par le conseiller Éric Hammal

Et résolu

D'informer le demandeur que la municipalité n'a pas l'intention de s'opposer à sa demande en acquisition judiciaire du droit de propriété par prescription décennale du lot 4 666 289 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité

14.2 Congrès ADMQ

**Résolution
2014-088**

Considérant que l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) tiendra son congrès annuel les 11, 12 et 13 juin 2014 à Québec;

Il est proposé par la conseillère Chantal Montminy

Et résolu

D'autoriser le directeur général à assister au congrès de l'ADMQ les 11, 12 et 13 juin prochain;

D'autoriser le paiement des frais d'inscription de 499\$ plus les taxes applicables;

D'autoriser le remboursement des frais de déplacement conformément à la politique en vigueur.

Adopté à l'unanimité

15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée par le conseiller Éric Hammal, il est 20h25.

Denis Ferland
Maire

Roland Gascon
Directeur général/secrétaire-trésorier